



Communiqué au titre de l'information réglementée

Communiqué de mise à disposition Rapport du président du conseil d'administration au titre de l'article L. 225-37 du Code de commerce

Paris, le 15 mars 2017. Veolia Environnement annonce la mise à disposition du rapport du président du conseil d'administration établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Ce rapport, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, figurent dans chapitre 5 respectivement section 5.5 et section 5.6 du document de référence 2016 de Veolia Environnement déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 15 mars 2017.

Le document de référence est accessible sur le site internet de la Société à l'adresse www.veolia.com/fr/groupe/finance/information-reglementee.

Contacts analystes et investisseurs institutionnels :

Ronald Wasylec - Tél +33 (0)1 85 57 84 76

Ariane de Lamaze - Tél +33 (0)1 85 57 84 80

Terri Anne Powers (USA) Tél +1 630 218 16 27